

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 29 mars 2021 à 20 heures 30

Validation compte-rendu du Conseil Municipal du 11 janvier 2021

Le compte-rendu de réunion du 11 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

Informations décisions prises en application de l'article L2122-22 du CGCT

Budget Général

Nom de l'entreprise	Désignation des travaux	Prix TTC €	Compte	Section	Devis signé
Natura Création	Plantation haie charmilles entre stade et skate-park	3 356,00 €	2152-121	I	x
Animation	Fourniture et pose vidéoprojection	8 779,20 €	2183	I	X
Naturalis	Produits fleurissement	879,16 €	60633	F	x
Naturalis	Produits stade de foot	2 300,64 €	60628	F	x
SARL MULOT Maçonnerie	Remise en place caniveaux rue de l'Ecluse rue Barbière	2 220,00 €	61523	F	x
SARL HERNAND EZ Serrurerie	Protection poubelles rue des buis	1 632,00 €	2188	I	x
Natura création	Plantations groupe médical	6 149,69 €	60633	F	x
PERRIN-MAZIER	Stores vénitiens bureau RDC Mairie	1 245,60 €	2188	I	x
EOLE NETTOYAGE	Balayage des rues	3 3355,00	6156	F	x
RACINE	Barre d'attelage pour tracteur CLAAS	1 056,00	61551	F	X

Engazonnement du terrain sportif : entreprise retenue

Monsieur le Maire rappelle qu'un avis d'appel public à la concurrence a été lancé ayant pour objet l'engazonnement d'un terrain sportif.

Le conseil municipal décide d'entériner le choix de la Commission d'Appel d'offres qui a retenu l'entreprise **SAS SOTREN** pour un montant de **92 993,50 Euros HT**.

Réhabilitation anciens cabinets médicaux et logements

Dans le cadre du programme de la restructuration des anciens cabinets médicaux et la réhabilitation d'une maison d'habitation, Monsieur le Maire présente une proposition de mission de l'architecte Monsieur Serge ROUX. L'estimation de la mission s'élève à un montant de 4.320,00 € TTC : avis favorable du Conseil Municipal.

CAGD : adhésion club acheteurs : nouvelle convention

En 2018, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a constitué un groupement de commandes nommé « Club Acheteurs » pour permettre la mutualisation des procédures d'achats à l'échelle de son territoire.

Depuis sa création, de nombreuses communes et établissements publics, dont Rochefort sur Nenon, ont rejoint le « Club Acheteurs » pour participer à des achats groupés, permettant ainsi de développer et de perfectionner le fonctionnement de ce groupement d'acheteurs.

Ainsi, une nouvelle version de la convention constitutive du groupement de commandes a été rédigée.

Les ajustements effectués dans cette nouvelle version n'ont pas pour objet de modifier le processus de passation des achats existant, mais davantage d'en faciliter la réalisation, via notamment des modalités d'adhésion allégées ou encore la simplification de l'intégration de nouveaux domaines d'achats.

Le Conseil Municipal accepte les termes de la nouvelle convention de groupements de commandes « Club Acheteurs » et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent.

Taxes communales 2021

Le Conseil Municipal, après examen des éléments budgétaires, fixe les taxes pour 2021.

- Taxe Foncière (bâti) 35.18 % (10.82 taux communal + 24.36 taux départemental)
- Taxe Foncière (non Bâti) 18.77 %

Monsieur le Maire précise que le taux de la part départementale de la taxe sur le foncier bâti est ajouté à celui de la commune pour compenser la perte de la taxe d'habitation, c'est donc le taux de 35.18 % qui apparaîtra sur les feuilles des contribuables.

Subventions 2021

ADMR	265 €
APE Assoc Parents d'élèves	164 €
Association de Chasse	164 €
Association de Pêche de la Vèze	164 €
Association Pétanque de la Vèze	164 €
Association Au Fil de l'Eau	199 €
Chœur des Roches	199 €
Conscrits	164 €
Croix-Rouge Française	58 €
Cyclo Randonneur	164 €
Donneurs de Sang Dole	75 €
Falletanet	204 €
FNACA Comité Dole Rochefort	195 €
Football Club Rochefort-Amange	10 200 €
Fondation Raoul Follereau	62 €
Les Amis de Pasteur	63 €
La Ligue Contre le Cancer	129 €
ONAC -Bleuets de France	52 €
Paroisse Rives du Doubs	164 €
Prévention Routière	120 €
Rochefort Gym	164 €
Rochefort Judo Club	3 000 €
Sclérose en plaques - Massif Jurassien	68 €
Souvenir Français	118 €

S.P.A. Dole Convention	296 €
Tennis Club	990 €
VELO CLUB DOLOIS	2 000,00 €
Jura Dolois Cyclisme	500,00 €
Grand Dole Rugby	3 600,00 €
Entre Doubs et Roches	255,00 €

Remboursement frais fonctionnement 2021

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le secrétariat du Syndicat Intercommunal à Vocation Simple de Rochefort-sur-Nenon (SIVOS), du Syndicat Intercommunal Pédagogique (SIP) et de l'Association Foncière de Rochefort-sur-Nenon, est assuré par le personnel dans les locaux de la Mairie de Rochefort-sur-Nenon. Un avis favorable est donné pour ces remboursements.

SIVOS

- Frais de fonctionnement 12.500,00 €

SIP

- Frais de fonctionnement 10.690,00 €
- Frais de chauffage salles de classe 651,00€

TOTAL 11.341,00 €

Association Foncière

- Frais de fonctionnement 1.095,00 €

Comptes administratifs 2020

Le contenu de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 695 787,13 €		791 763,43 €	0,00 €	1 695 787,13 €
Opérations de l'exercice	948 144,60 €	1 488 333,12 €	1 021 986,50 €	192 732,50 €	1 970 131,10 €	1 681 065,62 €
TOTAUX	948 144,60 €	3 184 120,25 €	1 021 986,50 €	984 495,93 €	1 970 131,10 €	4 168 616,18 €
Résultat de clôture		2 235 975,65 €	37 490,57 €			2 198 485,08 €

COMPTE ANNEXE POUR LES LOGEMENTS SOCIAUX

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		25 915,62 €	173 731,46 €		173 731,46 €	25 915,62 €
Opérations de l'exercice	14 985,86 €	34 371,04 €	34 304,39 €	1 305,00 €	49 290,25 €	35 676,04 €
TOTAUX	14 985,86 €	60 286,66 €	208 035,85 €	1 305,00 €	223 021,71 €	61 591,66 €
Résultat de clôture		45 300,80 €	206 730,85 €		161 430,05 €	

COMPTE ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT DES BUIS

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		34 991,52 €	81 130,01 €		81 130,01 €	34 991,52 €
Opérations de l'exercice		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAUX	0,00 €	34 991,52 €	81 130,01 €	0,00 €	81 130,01 €	34 991,52 €
Résultat de clôture		34 991,52 €	81 130,01 €		46 138,49 €	

COMPTE ANNEXE POUR LE LOTISSEMENT DE LA VIGNE BLANCHE

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	702 981,24 €		721 301,89 €		1 424 283,13 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	2 243 540,85 €	2 134 134,55 €	1 848 716,25 €	2 112 683,19 €	4 092 257,10 €	4 246 817,74 €
TOTAUX	2 946 522,09 €	2 134 134,55 €	2 570 018,14 €	2 112 683,19 €	5 516 540,23 €	4 246 817,74 €
Résultat de clôture	812 387,54 €		457 334,95 €		1 269 722,49 €	

COMPTE BUDGET AUTONOME GROUPE MEDICAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		322 591,29 €		19 948,91 €	0,00 €	342 540,20 €
Opérations de l'exercice	8 864,72 €	12 439,98 €	272 326,20 €	38 403,52 €	281 190,92 €	50 843,50 €
TOTAUX	8 864,72 €	335 031,27 €	272 326,20 €	58 352,43 €	281 190,92 €	393 383,70 €
Résultat de clôture		326 166,55 €	213 973,77 €			112 192,78 €

Comptes de gestion 2020

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du budget général et des budgets annexes 2020.

Compte de gestion 2020 Budget Autonome Groupe Médical

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion du budget autonome Groupe Médical 2020.

Affectation des résultats 2020

- **Budget général**

Le conseil municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :

- en fonctionnement recettes au compte R002 : **2.198.485,08** €uros

- **Logements sociaux**

Le conseil municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :

- en fonctionnement recettes au compte R002 : **45.300,80** €uros.

- **Rue des Buis**

Le conseil municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :
- en fonctionnement recettes au compte R002 : **34 991,52** €uros.

- **Vigne Blanche** :

Le conseil municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :
- en fonctionnement dépenses au compte D002 : - **812.387,54** €uros.

- **Budget Autonome Groupe Médical** :

Le conseil municipal décide d'affecter ce résultat comme suit :
- en fonctionnement recettes au compte R002 : **112.192,78** €uros

Budgets primitifs 2021

Budget général : Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2021 équilibré en Dépenses et en Recettes à la somme globale de **3 613 680,08** €uros pour la Section de Fonctionnement et **2 903 487,77** €uros pour la section d'Investissement.

Budget annexe Logements sociaux : Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2021 équilibré en Dépenses et en Recettes à la somme globale de **79 300,80** €uros pour la Section de Fonctionnement et **501 430,05** €uros pour la section d'Investissement.

Budget annexe Lot des Buis : Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2021 équilibré en Dépenses et en Recettes à la somme globale de **120 980,01** €uros pour la Section de Fonctionnement et **81 130,01** €uros pour la section d'Investissement.

Budget annexe Vigne Blanche : Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2021 équilibré en Dépenses et en Recettes à la somme globale de **2 379 727,49** €uros pour la Section de Fonctionnement et **2 614 219,90** €uros pour la section d'Investissement.

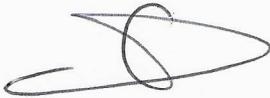
Budget Autonome Groupe Médical : Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2020 équilibré en Dépenses et en Recettes à la somme globale de **149 133,78** €uros pour la Section de Fonctionnement et **771 773,77** €uros pour la section d'Investissement.

Questions diverses

- Désignation référent pour la reprise de l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) :
M. Jacques GIROD

La Secrétaire,

Marie-Christine SAJDAK



Le Maire,

Gérard FERNOUX-COUTENET

